

Consommateur, si tu savais...

Le Blog d'Alain Bazot, Président de l'UFC-Que Choisir

Les chirurgiens-dentistes ont une dent contre la transparence des prix



© Sandor Kacso - Fotolia.com

La loi de réforme de l'hôpital a un an. Ce texte, sur lequel nous nous sommes tant battus à l'UFC-Que Choisir pour obtenir si peu en ce qui concerne la [prévention de l'obésité](#), présentait tout de mêmes quelques avancées. En matière de prothèses dentaires, l'article 57 de la loi oblige notamment les chirurgiens-dentistes à proposer des devis présentant clairement, d'une part le coût de la prothèse elle-même, d'autre part les frais relatifs aux soins à proprement parler. Or, les chirurgiens-dentistes refusent d'appliquer cette mesure, au motif que le secteur libéral est le seul à se la voir imposer ! La Confédération nationale des syndicats dentaires ne lésine sur aucun argument pour justifier l'inapplication de la loi. « La fabrication du dispositif médical sur mesure, qui n'est qu'une étape de la réalisation, ne représente qu'une faible partie des charges et frais de fonctionnement, en majorité consacrés à l'amélioration de la qualité des prestations et à la sécurité sanitaire ! Les honoraires de prothèse sont donc justifiés et ne peuvent pas baisser. », argue la CNSD. Qui tonne : « Il se confirme ainsi que le seul objectif de l'article 57 est de faire baisser les tarifs de prothèse. »

Voilà donc ce que craint la profession : un abaissement des tarifs ! Une dynamisation de la concurrence ! Horreur ! Pour sauver leurs marges, les chirurgiens-dentistes préfèrent maintenir le flou autour de leurs prix, et cantonner leurs patients dans une bienheureuse ignorance de la composition réelle des coûts ! Pourquoi un tel entêtement, si la profession n'a rien à cacher ? Les consommateurs ont droit à la transparence dans les tarifs des prothèses, et la transparence n'est pas négociable. Pour remédier à cette injustice et au mépris dans lequel est tenue la loi, j'ai décidé d'interpeler les parlementaires sur ce problème. Et comme j'ai passé l'âge de croire à la petite souris, je préfère en appeler à la DGCCRF pour assurer la bonne application de la loi.

22 juillet 2010

<http://www.alain-bazot.fr/index.php/les-chirurgiens-dentistes-ont-une-dent-contre-la-transparence-des-prix/>